



INFO SITE Mérignac

Point sur Accord de Transition et APLD

Accord de transition :

Pour rappel suite à la création de la société **TAVS née de la fusion des 4 ex-sociétés** (TAV, TED, TLCD, T&S), un accord de transition avait été signé pour une durée de 18 mois prolongeant la durée des accords de chaque ex-société.

Depuis le 31/03/2020, cet accord de transition a cessé de produire ses effets ce qui devrait avoir comme conséquence l'application de l'ensemble des accords de la société absorbante ex-TAV. Ceux des trois autres ex-sociétés n'étant plus applicables.

Les conséquences seraient notamment le passage à 206 jours pour tous les salariés des ex-sociétés (TED, TLCD et T&S) et sans perte de salaire sous la condition de ne pas signer d'avenant à son contrat de travail !

Comme vous l'imaginez, cela étant **très dimensionnant pour TAVS** (financier, organisation, gestion) la direction a donc proposé un nouvel accord de transition.

La CFDT a été la seule organisation syndicale à soumettre sa signature en contrepartie d'une diminution significative des 1000 postes supprimés à TAVS. La direction a refusé.

A ce jour, pour information la direction nous a convoqué à une autre réunion le 15 décembre prochain. **Aurait-elle revue sa copie ?**

Accord APLD :

L'exercice de charge affiné réalisé par la Direction **sur Mérignac** montre que **la sous charge est bien en dessous de celle dont elle parlait jusqu'à présent :**

- 500 personnes éligibles avec en majorité un taux d'APLD de 20%, soit une baisse de charge de 8% au global
- Appliqué sur les 6 premiers mois 2021, année pourtant la plus critique.

Dans l'intérêt des salariés en sous activité actuellement, **la CFDT est favorable à la mise en place de l'APLD** mais déplore et dénonce **l'utilisation déloyale** faite par la société Thales AVS car elle n'est pas utilisée pour réduire les postes supprimés.

La **CFDT reste donc fortement mobilisée sur le combat des suppressions de postes** qui sont en grande partie justifiés par la réorganisation et l'objectif de rentabilité alors que la direction essaie de les passer au titre de la crise COVID.

Nous surveillerons également la non utilisation des heures supplémentaires et à la justification du recours aux prestations d'intérimaires.

Estimation de l'APLD sur les 6 premiers mois pour les sites AVS :

Etablissement	1 jour par Semaine (20%)		2 jours par semaine (40%)		1 jour toutes les 2 semaines (10%)		1 jour toutes les semaines & 1 semaine à 2 jours (30%)		Total	
	Nb de personnes	Nb Heures Prévisionnelles	Nb de personnes	Nb Heures Prévisionnelles	Nb de personnes	Nb Heures Prévisionnelles	Nb de personnes	Nb Heures Prévisionnelles	Nb de personnes en APLD	Nb Heures Prévisionnelles d'APLD sur la période
Bordeaux	403	67 704	36	12 096	59	4 956	2	504	500	85 260
La Brelandière	55	9 240	145	48 720	8	672	11	2 772	219	61 404
CSC	206	34 608	32	10 752	24	2 016	185	46 620	447	93 996
Cergy	100	16 800	4	1 344	10	840	7	1 764	121	20 748
Moirans LCD	1	168	1	336	69	5 796	0	0	71	6 300
Toulouse	222	37 296	70	23 520	23	1 932	0	0	315	62 748
Valence	171	28 728	25	8 400	41	3 444	0	0	237	40 572
Vendôme	101	16 968	229	76 944	4	336	128	32 256	462	126 504
Velizy		0		0		0		0	0	0
Total	1259	211 512	542	182 112	238	19 992	333	83 916	2372	497 532

*Saliés concernés CDI, CDD, Alternants

Estimation de l'APLD sur Mérignac applicable en janvier :

ALPD établissement de Mérignac pour le mois de janvier				
Nota : il y a 249 personnes à 0% d'APLD pouvant être activée dans la période des 6 prochains mois.				
%	Entités	Nombre de personnes	Nombre de jours / mois	Nombre d'heures par mois
10 %		41	82	574
20 %		203	812	5 684
30 %		2	12	84
40 %		5	40	280
		251 personnes	946 jours	6 622 heures

Négociations accord de soutien à l'emploi

L'accord est **toujours en cours de négociation** au niveau du Groupe.
Prochaine date de négociation programmée : le 14 décembre 2020

+ d'infos: suivez-nous sur le **site du CSE** (menu **Informations Syndicales**) ou sur les réseaux sociaux !

Blog CFDT : <http://cfdtthavhai.canalblog.com/>



<https://fr-r.facebook.com/cfdtTHALES-AV-SFRANCEbordeaux/>

